
Rapport de stage individuel

5^{ème} année

Chargée de mission agro-écologie et biodiversité

Chambre d'Agriculture Pays de la Loire Territoire
Angers Confluences

14 Avenue Jean Joxé 49006 Angers



Tuteur entreprise :
Simon Logerais
Chargé de mission agro-écologie et biodiversité

Tuteur académique :
José Serrano

Margot Piccinin
IUT
2020-2021

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Simon Logerais et Ambroise Bécot, les deux chargés de missions, que j'ai pu suivre pendant ces six mois de stage. Merci pour la confiance que vous m'avez accordée dès le début, et vos conseils, ainsi que l'enthousiasme que vous avez fait preuve pour me faire découvrir vos missions. Merci à Simon pour m'avoir souvent laissé l'occasion de l'accompagner sur le terrain et pour m'avoir initié à la reconnaissance végétale. Je retiendrai toutes ces grandes discussions que nous avons pu avoir pendant les trajets en voiture, qui ont nourri ma réflexion sur les nombreux enjeux de l'agriculture et l'environnement. Ambroise et Simon, vous être passionnés par ce que vous faites. Cela se ressent dans votre implication au sein de vos différentes missions et projets. Vous dégagez de « l'énergie à revendre », et cela a été très agréable.

Je souhaite également remercier Aloïs Artaux, chargé de missions au sein de la structure, pour sa bonne humeur, son soutien, ainsi que ces bons moments de déjeuners partagés. Merci également à Nathalie Maillard, assistante au sein du service, pour son sourire communicatif et ses discussions qui m'ont fait mieux comprendre le fonctionnement de la structure.

Je pense aussi à tous les agriculteurs qui ont pu m'accueillir sur leurs exploitations. Merci pour votre accueil souvent très chaleureux, le témoignage de votre métier, votre patience, ainsi que ces petits moments de convivialité autour de cafés par exemple.

Enfin, je souhaite particulièrement remercier Clovis Pawula pour son soutien infaillible tout au long de mon stage. Merci de m'avoir rassurée dans les moments de tensions où j'avais le plus de travail.. Merci à lui et à ma famille d'avoir toujours pris le temps de m'écouter lorsque je vous racontais, de manière parfois « interminable », mes journées de stage....

Table des matières

Introduction	4
I. La structure d'accueil.....	5
1. Les Chambres d'agriculture : un réseau organisé	5
2. La Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire (CAPdL).....	6
3. La direction Territoires	8
4. Le service Arbre et Biodiversité.....	9
5. Présentation des chargés de mission et de leurs réseaux.	11
a. Ambroise Bécot - le réseau ARBRE 49 et l'OAB.....	11
b. Simon Logerais et son futur réseau Pro'Pasto	13
II. Présentation générale des missions.....	14
1. Missions sur la thématique de la gestion pastorale, sa valorisation, et son développement ..	14
2. Missions en appui aux activités du réseau ARBRE	15
III. Présentation du déroulé des missions.....	16
1. Le processus projet du guide de gestion des milieux par le pâturage – un autre regard sur l'éco-pâturage.	16
2. Le processus projet du recueil de témoignages ARBRE	17
IV. Présentation des livrables.....	19
V. Retour réflexif sur l'expérience du stage.....	20
1. Retour sur la démarche mise en œuvre pour la co-construction du guide technique de gestion de milieux par le pâturage.....	20
a. Un travail de vulgarisation technique et une proposition de démarche	20
b. Constructions des différentes parties du guide	21
c. Le choix du format : une question non négligeable	24
d. Analyse critique des résultats produits	24
2. Complémentarité des missions malgré des difficultés de coordination	25
3. Une structure complexe avec des projets se multipliant au sein du service	26
VI. Conclusion.....	28
VII. Bibliographie-Références.....	29
Annexes.....	31

Liste des figures

FIGURE 1: LES 25 TERRITOIRES DE PROXIMITE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE (CAPDL, 2021).....	7
FIGURE 2 : ORGANIGRAMME DES DIRECTIONS ET DES ELUS DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE 2021 (CAPDL, 2021)	8
FIGURE 3: TERRAALTO, OUTIL DE PRESTATION AU SERVICE DES COLLECTIVITES ET DES TERRITOIRES (CAPDL, 2021)	9
FIGURE 4: EQUIPES DU SERVICE ARBRE ET BIODIVERSITE PAR DEPARTEMENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE (CAPDL, 2021)	9
FIGURE 5 : AGENDA DES MAEC EN 2021 (MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT, 2021).....	11
FIGURE 6 : PRESENTATION DU POSTE D'AMBROISE BECOT (PLAQUETTE EQUIPE – CAPDL, 2021).....	11
FIGURE 7 : PARTENAIRES DU RESEAU ARBRE (MARGOT PICCININ).....	12
FIGURE 8 : PRESENTATION DU POSTE DE SIMON LOGERAIS (PLAQUETTE EQUIPE – CAPDL (2021)	13
FIGURE 9 : ORGANISATION ET PARTENAIRES DE LA JOURNEE D'ANIMATION PAYSANS PAYSAGES (MARGOT PICCININ)	15
FIGURE 10 : POURCENTAGE DE TEMPS ALLOUE A CHAQUE MISSION DE MON STAGE SUR LA PERIODE 01 MARS - 27 AOUT 2021 (MARGOT PICCININ)	16
FIGURE 11 : ETAPES DU PROCESSUS PROJET DE GUIDE DE GESTION DES MILIEUX PAR LE PATURAGE (MARGOT PICCININ).....	17
FIGURE 12 : MON IMPLICATION DANS L'ETAPE 1 DU PROCESSUS PROJET DU RECUEIL DE TEMOIGNAGES ARBRE (MARGOT PICCININ).....	18
FIGURE 13: MON IMPLICATION DANS L'ETAPE 2 DU PROCESSUS PROJET DU RECUEIL DE TEMOIGNAGES ARBRE (MARGOT PICCININ)	18
FIGURE 14 : STRUCTURATION EN 3 PARTIES DU GUIDE DE GESTION DES MILIEUX PAR LE PATURAGE (MARGOT PICCININ)	22
FIGURE 15 : LES DIFFERENTS OBJECTIFS - EXTRAIT DU QUESTIONNAIRE DU GUIDE (MARGOT PICCININ).....	23

Liste des tableaux

TABEAU 1: STADE D'AVANCEMENT DES LIVRABLES ASSOCIES A CHACUNE DE MES MISSIONS DE STAGE (MARGOT PICCININ).....	19
TABEAU 2 : ESTIMATION DU TEMPS DE TRAVAIL A ALLOUER A CHAQUE MISSION A PARTIR DU 15 JUILLET 2021 (MARGOT PICCININ).	26

Introduction

A travers le monde, les enjeux de l'agriculture sont multiples et le regard sur l'agriculture a évolué, au cours du temps. En effet, dans les années 1950-2000, les enjeux de l'agriculture reposaient sur la pérennité agricole, ce qui s'est traduit par l'intensification agricole. Désormais, les enjeux sont autres : ils reposent sur celui de la durabilité (Observatoire Agricole de la Biodiversité, 2021). Celle-ci est ancrée dans les préoccupations économiques, socio-territoriales et environnementales de notre société actuelle (Pierre et al., 2018). On peut citer entre autres la volonté des citoyens d'avoir une alimentation de proximité, de préserver la biodiversité agricole, d'améliorer le bien-être animal, etc.. La France ne fait pas l'exception avec une surface agricole couvrant plus de la moitié du territoire métropolitain.

La Politique Agricole Commune (PAC), qui est une des premières politique d'agriculture commune en Union européenne depuis 1962, représente un des leviers de la transition agro-écologique. Elle propose la fiscalité environnementale reposant sur les principes du « pollueur-payeur » et du « fournisseur-subsidé ». Celle-ci est souvent controversée par les exploitants qui ont la volonté d'avoir une politique agricole plus efficace et simplifiée (France Stratégie, 2019). D'autres moyens se développent pour cette transition. Des structures compétentes sensibilisent et accompagnent des agriculteurs vers des systèmes d'exploitation plus agro-écologiques : on peut citer les Chambres d'Agriculture, les CIVAM, Mission bocage et d'autres associations. Leur action repose sur des formations, des réseaux de discussions entre pères et conseillers, des aides techniques, etc. pour tendre vers un système équilibré : productif et impactant le moins possible l'environnement.

Pour répondre aux enjeux socio-territoriaux actuels, de nombreux projets agro-territoriaux se développent également. Une des priorités des collectivités locales est la reterritorialisation de l'agriculture (Scheromm et al., 2019). Ces projets reposent sur des logiques de proximité géographique avec une diversité d'acteurs mis en lien (Pierre et al., 2018). Un des enjeux est de rapprocher l'agriculture des zones urbaines et péri-urbaines. On peut citer les Projets Alimentaires Territoriaux ou encore les projets de pastoralisme dans les zones périurbaines et d'éco-pâturage en zones urbaines (Darly, 2014).

Mon stage de fin d'études de six mois, qui s'est déroulé du 01 mars au 27 Aout 2021, m'a permis de découvrir et de participer à des missions diverses réalisées par le service Arbre et Biodiversité de la Chambre d'agriculture : un des acteurs du développement territorial durable. Parmi toutes mes missions, j'ai pu, notamment, participer à la co-crédation d'un guide technique pour les projets de gestion des milieux par le pâturage. Il permet d'avoir un autre regard sur « l'éco-pâturage ». Il s'agit d'un projet pouvant participé à rapprocher, à son échelle, les mondes urbains, péri-urbains et ruraux. En effet, il permet d'hybrider ces deux mondes, qui sont souvent seulement voisins (Vidal et Fleury, 2009), des mondes qui ont parfois du mal à se comprendre, à se mélanger avec parfois des institutions étant très éloignés des réalités de terrain. Ce type de projet peut mettre en scène une multitude d'acteurs du territoire qui doivent se coordonner pour un projet commun : ils peuvent participer in fine à une meilleure cohésion territoriale.

Dans un premier temps, je commencerai par vous présenter ma structure d'accueil. Je poursuivrai en vous détaillant les différentes missions auxquelles j'ai pu participer ainsi que leurs

déroulés pour pouvoir vous présenter mes différents livrables de stage. Enfin, je vous proposerai un retour réflexif sur cette expérience professionnelle. Je reviendrai sur la démarche mise en œuvre pour la construction du guide technique, puis mon retour plus général sur les différentes missions et l'organisation de mon stage, ainsi que sur le métier de chargé de mission en agro-écologie et la structure de la Chambre d'Agriculture.

I. La structure d'accueil

1. Les Chambres d'agriculture : un réseau organisé

Les Chambres d'Agriculture sont des organismes consulaires semi-publics, pilotés par des élus professionnels. Elles sont déclinées en trois niveaux : une structure nationale avec l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agricultures (APCA), 13 Chambres régionales et 89 Chambres départementales et interdépartementales avec en plus 6 chambres consulaires associées issues des collectivités d'Outre-mer.

Elles représentent un corps intermédiaire permettant de représenter l'ensemble des acteurs économiques du monde agricole, d'accompagner les entreprises agricoles et collectivités territoriales par le conseil, et également de mettre en place des projets de développement multipartenaires en accord avec les orientations des politiques agricoles.

Les missions principales sont les suivantes :

- Améliorer la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières
- Accompagner la démarche entrepreneuriale et responsable des agriculteurs ainsi que la création d'entreprises et le développement de l'emploi
- Assurer la représentation des agriculteurs auprès des pouvoirs publics et des collectivités territoriales
- Contribuer au développement durable, à la préservation des ressources naturelles, à la réduction des produits phytosanitaires, à la lutte contre le changement climatique

D'après l'APCA (2019), un projet stratégique émis par les représentants élus est mis en place tous les 6 ans. Il permet de représenter les orientations nationales des actions des Chambres d'Agriculture et doit porter les actions pour les années qui la concernent.

La dernière élection a eu lieu en 2019. Elle est effectuée de manière simultanée entre les départements et régions. Au niveau départemental et régional, plusieurs classes ou collèges d'électeurs relevant du régime agricole peuvent voter pour élire les membres élus qui administrent ces chambres : les chefs d'exploitation et assimilés (collège 1), les propriétaires et usufruitiers (collège 2), les salariés de la production agricole (collège 3), les salariés des groupements professionnels agricoles (collège 3B), les anciens exploitants et assimilés (collège 4), etc. Au total, il y a 10 collèges électoraux. Ces derniers votent par voie postale ou électronique. Les membres élus élisent par la suite le président, ainsi que le bureau. Au niveau national, l'APCA, qui regroupe l'ensemble des Présidents des Chambres élisent à leur tour le bureau et le conseil d'administration. Ces élections permettent de déterminer la représentativité des organisations syndicales.

Le projet 2019-2025 est orienté en 3 axes :

- *Axe 1 : Accompagner l'agriculture (450 000 agriculteurs en France) dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques : trouver des repreneurs d'exploitation, combiner environnement et juste rémunération des agriculteurs*
- *Axe 2 : Créer plus de valeurs dans nos territoires : développer des circuits courts, projets de territoires et locaux, économie circulaire, bio-économie, chimie verte*
- *Axe 3 : Faire mieux dialoguer l'agriculture et la société : écouter et répondre aux demandes des consommateurs, développer de nouvelles formes de concertation.*

Le budget du réseau des Chambres d'Agriculture s'élève à 720 millions d'euros (APCA 2019, national). D'après des données de 2017, les ressources proviennent pour près de 42 %, de la taxe additionnelle sur le foncier non bâti auprès des propriétaires (TATFNB), pour 27%, des prestations assurées par les employés de la structure vers des publics diversifiés, pour 25 %, des contrats et conventions avec diverses structures et pour 6%, d'autres ressources (CAPDL, 2021).

Les Chambres d'agriculture régionales permettent de structurer et coordonner les actions des Chambres départementales par la définition d'une stratégie régionale, et adoptent le budget nécessaire à la mise en œuvre de cette stratégie. Elles contribuent à définir la politique contractuelle entre l'Etat et les régions. Elles participent également à l'élaboration des programmes régionaux européens.

2. La Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire (CAPdL)

En région Pays de la Loire, la Chambre régionale siégeant à Angers porte la principale gouvernance de l'agriculture des départements de la région depuis janvier 2018, de part la régionalisation des fonctions support des Chambres d'agriculture (décret du 13 mai 2016) : elle joue le rôle de coordinateur de développement agricole dans les différents départements des Pays de la Loire et sert d'interlocuteur avec le Conseil régional et les services régionaux d'Etat. En 2021, la Chambre régionale est présidée par l' élu François Beaupère et dirigée par Philippe de Ponton. 48 élus et 656 salariés représentent la Chambre des Pays de la Loire

Au sein des départements de la région, la Chambre d'Agriculture Pays de la Loire est présente sur 25 territoires de proximité (basés sur des ensembles de communautés de communes, voir [Figure 1](#)) où tous les services sont proposés avec des équipes multi-compétentes (CAPDL, 2021). Ces territoires sont en cohérence avec les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), ce qui permet de mettre en œuvre plus facilement des projets locaux.

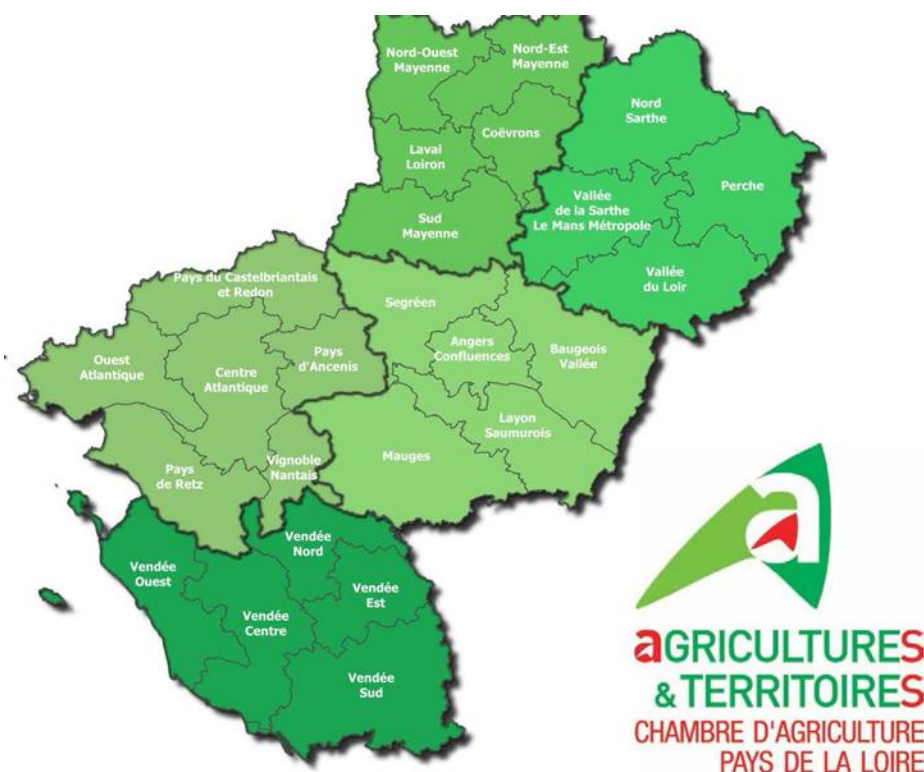


Figure 1: Les 25 territoires de proximité de la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire (CAPDL, 2021)

J'ai effectué mon stage en étant basée à l'antenne d'Angers sur le territoire de proximité Angers Confluences piloté par la responsable Sonia Coutault. J'ai également pu me rendre quelques fois à l'antenne de Beaupreau-en-Mauges sur le territoire de proximité Territoire Mauges piloté par le responsable Vincent Boudet.

La Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire est organisée en 7 directions : proximité, végétal, élevage, entreprise, territoires, ressource, innovation recherches et développement ; ainsi qu'en 13 services, eux-mêmes sous divisés en de multiples pôles (voir le détail en [Figure 2](#)).

Organigramme des directions et des élus de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire 2021

PRESIDENCE : François BEAUPÈRE | 1^{re} VICE-PRESIDENCE : Michel DAUTON

Le nom des élus est indiqué en italique

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE				
DIRECTION GENERALE : Philippe de PANTHON DIRECTION GENERALE ADJOINTE : Patrick LOUIS Qualité – Véronique BROCHERIEUX et Floriane GREGOIRE				
DIRECTION ADMINISTRATION & FINANCES – Isabelle MORIN				
Agence comptable Jacky RATTIER	Pôle Comptabilité Carole PHAM-MINH	Pôle Gestion Béatrice DEWEZ	Pôle Moyens généraux Christophe SUARD	
DIRECTION PROXIMITE Sophie JUIN ~ Alain BERNIER				
1 équipe de proximité par territoire, pilotée par un responsable Territoire → voir détail page 2		Alimentation de proximité Sophie JUIN ~ Michel BROSSIER		
		Pôle Marketing et commercial Erika de SAGAZAN ~ Olivier LEBERT		
		Service Proximité Richard LANDELLE		
Pôle Formation continue-Groupes Colette SUBILEAU ~ Olivier LEBERT		Pôle Solutions numériques Frédéric SUPIOT ~ Thierry HAMARD		
DIRECTION VEGETAL Pascal BOUCAULT Denis LAIZE	DIRECTION ELEVEGE Patrick LOUIS Stéphane GUIOULLIER	DIRECTION ENTREPRISE Frédéric MAUDET Joël LIMOUZIN	DIRECTION TERRITOIRES Antoine BESNARD François BEAUPÈRE	DIRECTION RESSOURCES Isabelle ALLAIN
Service Agronomie-Grandes cultures-Prairies Pierre MULLIEZ ~ <i>Philippe DUTERTRE</i> Pôle Prairies-Conseils cultures-Agroéquipement Alain AIRAUD ~ <i>Philippe DUTERTRE</i>	Service Conseils techniques spécialisés Florent WIECZOREK ~ <i>S. GUIOULLIER</i> Pôle ICPE-Plan épanouissement Jean-Marc PILET ~ <i>Eric COUTAND</i> Pôle Bâtiment-Géobiologie Florent WIECZOREK ~ <i>S. GUIOULLIER</i> Pôle Traitement Marc FOUGÈRE ~ <i>Christophe SABLÉ</i>	GIP Agri-formation-Mandataires formation Philippe CAILLARD ~ <i>François BEAUPÈRE</i> Service ÉFEA – Ecole de formation par l'expérience en agriculture Philippe CAILLARD ~ <i>Annie HUPÉ</i> Pôle Orientation-Insertion professionnelle Philippe CAILLARD Pôle ÉFEA Nantes-La Turballe Christine LEMEUNIER ~ <i>Annie HUPÉ</i> (Nantes) et <i>Christophe SABLÉ</i> (La Turballe) Pôle ÉFEA Nozay Emmanuel DENIAUD ~ <i>Annie HUPÉ</i> Pôle ÉFEA Trinotières Philippe CAILLARD ~ <i>Nicole de BERSACQUES</i>	Service Eau-Environnement Virginie GUICHARD ~ <i>Catherine SCHAEPELYNCK</i> Mobilisation et gestion de la ressource en eau Virginie GUICHARD ~ <i>Michel DAUTON</i> Qualité de l'eau Virginie GUICHARD ~ <i>Catherine SCHAEPELYNCK</i>	
Service Viticulture-Maraichage Alain TRETON ~ <i>Carmen SUTEAU</i> Pôle Ecophyto Pascal BOUCAULT ~ <i>Denis LAIZÉ</i> Pôle Filières Végétal spécialisé Pascal BOUCAULT ~ <i>Denis ROULAND</i>	Service Établissement de l'élevage (EdE) Philippe CARTERON ~ <i>Pascal GALLARD</i> Pôle IPG 44-53 – Christelle HUCHET Pôle IPG 49-72-85 – P. CARTERON	Service Installation-Transmission-AB-Conseils entreprise spécialisés Didier MEYER ~ <i>Olivier TRAINÉAU</i> Pôles Installation-Transmission Catherine BRANGEON (44-85) ~ <i>Antoine LEBLANC</i> (44) et <i>Jordy BOUANCHÉ</i> (85) Jérôme PEINTRE (49-53-72) ~ <i>Olivier TRAINÉAU</i> (49), <i>Nicolas GÉGU</i> (instal.) et <i>Véronique LORIN</i> (transm.) (53), <i>Pierre DEBOSQUE</i> (72) Pôle Agriculture biologique Vincent HOUBEN ~ <i>Christian FRANCHETEAU</i> Pôles Conseils entreprise spécialisés Aurélien CESBRON ~ <i>Joël LIMOUZIN</i> <i>Gaëtan MERIEAU</i> (circuits courts, accueil ferme) <i>Jean-Paul PIET</i> (exploitations fragilisées) <i>Carmen SUTEAU</i> (Food'Loire) <i>Joël LIMOUZIN</i> (Relations humaines) CFE Apprentissage : Frédéric MAUDET	Service Arbre-Biodiversité Véronique CHAUVIN ~ <i>Laurent LELORE</i> Arbre, bocage et paysage Véronique CHAUVIN ~ <i>Noël RAMBAUD</i> Biodiversité et agriculture Véronique CHAUVIN ~ <i>Laurent LELORE</i> Pôle Aménagement-Urbanisme Jacques JAULIN ~ <i>Paul CHARRIAU</i>	
Laboratoire LARCA Isabelle LECOMTE ~ <i>Catherine SCHAEPELYNCK</i>	Service Filières animales P. LOUIS ~ <i>Stéphane GUIOULLIER</i> Pôle Caprins-Equins-Ovins Philippe CARTERON ~ <i>Véronique QUINTON</i> (caprins), <i>Régis COUTAUD</i> (équins), <i>Vincent BLANCHARD</i> (ovins) Pôle Bovins Romain GUIBERT ~ <i>Christophe SABLÉ</i> (bovins lait), <i>Alain DENIEULLE</i> (bovins viande), <i>Michel DAUTON</i> (bovins croissance), <i>Mathieu DELANOË</i> (veaux) Pôle Monogastriques Anne-Laure BOULESTREAU-BOULAY ~ <i>Anne-Marie POUPARD</i> (lapins), <i>Gérard BOURCIER</i> (porcs), <i>Isabelle LEBALLEUR</i> (volailles)		Service Energie-Economie circulaire Stéphane BOIREAU ~ <i>Philippe DUCEPT</i>	
DIRECTION INNOVATION-R&D (IRD) – Janick HUET / Michel DAUTON				
Service Innovation-Projets-Programmes Janick HUET ~ <i>Michel DAUTON</i>	Service Stations d'expérimentation Marc FOUGÈRE ~ <i>Michel DAUTON</i> Derval (44) : Thomas HUNEAU ~ <i>Christophe SABLÉ</i> Les Trinotières (49) : Manon GILLIER ~ <i>Pascal GALLARD</i> (lait), <i>Gérard BOURCIER</i> (porcs) Thorigné-d'Anjou (49) : Julien FORTIN ~ <i>Christian HUET</i> Les Établères (85) : Sixtine FAUVIOT ~ <i>Régis GUIBERT</i>			Pôle Economie-Prospective (PEP) Pierre-Yves AMPROU ~ <i>Brice GUYAU</i>

p. 1/2

CAPL – Pdp/JG – 08/04/2021 / VERSION VALIDÉE

p. 1/2

Figure 2 : Organigramme des directions et des élus de la Chambre d'Agriculture Pays de la Loire 2021 (CAPDL, 2021)

3. La direction Territoires

J'ai effectué mon stage au sein de la direction Territoires présidée par François Beaupère et dirigée par Antoine Besnard. On trouve, au sein de cette direction, les services : Eau-Environnement, Arbre – Biodiversité, et Energie – Economie circulaire.

Ces services accompagnent les agriculteurs dans leurs projets. Ils accompagnent également les projets des collectivités et des territoires sous le nom TERREaLTO (Figure 3), en proposant leur expertise par le biais de prestations. L'objectif de ces services est de faire le lien entre agriculteurs et élus. TERREaLTO s'appuie sur les équipes d'experts des Chambres d'agriculture, dans les différentes disciplines, pour accompagner les territoires dans leurs projets. De plus, l'ancrage territorial des équipes leur donne une connaissance fine des territoires, de leurs enjeux et de leurs acteurs. Ces équipes mettent en place de la médiation et concertation entre les différentes parties prenantes d'un projet de territoire, ce qui leurs donnent un rôle de facilitateur, d'animateur et d'expert.



Figure 3: TERRAaLTO, outil de prestation au service des collectivités et des territoires (CAPDL, 2021)

4. Le service Arbre et Biodiversité

Au sein de la direction Territoires, j'ai effectué mon stage dans le service Arbre et Biodiversité présidé par Laurent Lelore et dirigé par Véronique Chauvin. Ce service compte équipe dans chaque département de la région. J'ai effectué mes missions auprès des deux chargés de missions en Agro-écologie et Biodiversité : Simon Logerais et Ambroise Bécot. Leur territoire d'actions est principalement le département du Maine-et-Loire (Figure 4).

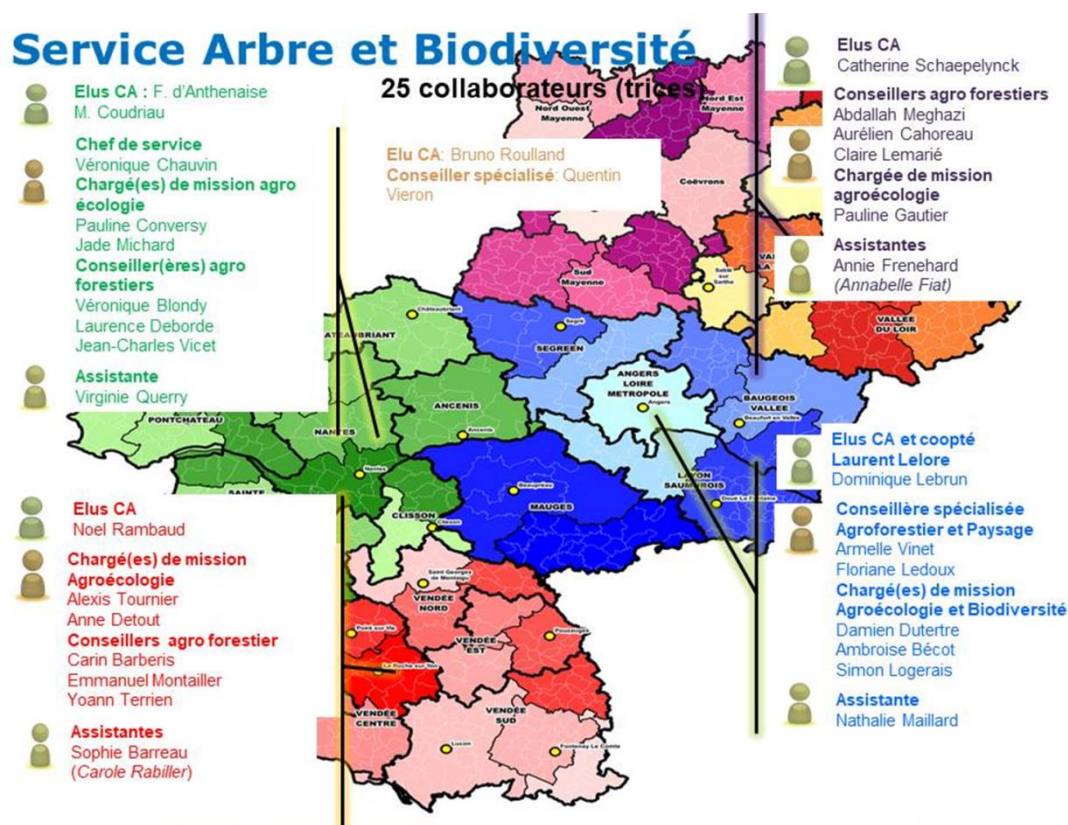


Figure 4: Equipes du service Arbre et Biodiversité par département de la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire (CAPDL, 2021)

Le service Arbre et Biodiversité possède une diversité de partenaires et un champ d'action large autour de l'agro-écologie et de la biodiversité. Ils ont des missions de service public, et développent des services de prestations payantes aux agriculteurs, et collectivités. Ils sont également les portes voix du monde agricole auprès des pouvoirs publics.

Les chargés de mission du service peuvent avoir, dans leurs missions, des statuts divers :

- Statut de consultant : concernant notamment les politiques Natura 2000, certains chargés de mission sont représentant du monde agricole sur le sujet.
- Statut d'assistant à maîtrise d'ouvrage avec la construction de marchés publics pour la mise en place de projet.
- Statut d'animateur en répondant par exemple à l'appel à projet pour l'animation départementale ENS (Espaces Naturels Sensibles) avec la mise en place d'animations, ou d'événements sur l'année en rapport avec l'enjeu des ENS pour le grand public. Ils peuvent également animer des formations destinées aux agriculteurs sur divers sujets de l'agro-écologie et de la biodiversité.
- Statut de sous-traitant : les chargés de mission répondent à des marchés publics comme celui pour la mise en place des Mesures Agro Environnementales et Climatiques.(MAEC). Pour cette mission, le service de la Chambre d'Agriculture est souvent associé à d'autres structures en tant qu'opérateur de territoire. Il est, par exemple, pour certaines zones co-traitant avec le Parc Naturel Régional mais aussi, pour d'autres zones, associé à la LPO ou encore au Conservatoire d'Espaces Naturels. Ces mesures sont liées étroitement à la Politique Agricole Commune (PAC) de l'Union Européenne qui repose sur deux principes : le contrôle des prix et le financement des agriculteurs. Le budget de cette politique est constitué des contributions des Etats membres, et permet d'allouer des financements et des aides (CAPDL, 2021). Les MAEC sont des aides particulières allouées aux agriculteurs reposant sur le principe de « fournisseur, subventionné ». Il s'agit, pour le gouvernement d'un « outil clef » pour la mise en place du projet agro-écologique de la France (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, 2021). Il existe un Document de Cadrage National (DCN) qui décrit le cahier des charges des MAEC, sur lequel les Régions s'appuient pour construire les programmes de développement rural (PDR). Chaque région met alors en place des MAEC spécifiques en fonction des enjeux du territoire. La décision de celles-ci sont étroitement liées aux opérateurs de territoire comme la Chambre d'Agriculture qui élaborent des PAEC qui détaillent les MAEC qui seront proposées aux agriculteurs et prévoient l'animation qu'ils effectueront pour aider et encourager les agriculteurs à souscrire et réussir leurs engagements ([Figure 5](#)).

	État	Conseils régionaux	Opérateurs de territoires	Bénéficiaires
Juin à novembre 2020		Lancement des appels à projets PAEC 2021	Manifestation d'intérêt auprès des Régions	
Décembre 2020			Construction des PAEC 2021	
Janvier à février 2021	Négociation des modifications du DCN avec la CE en concertation avec les Régions	Sélection des PAEC	Animation par les opérateurs dans les PAEC retenus pour 2021	Prise d'informations sur les MAEC et prévisions en vue d'une souscription d'un cahier des charges en 2021
Avril à mai 2021				Dépôt des dossiers PAC avec la demande d'engagement en MAEC

Phase de négociation des modifications du DCN
 Phase préparatoire de lancement des MAEC sur les territoires pour 2021
 Engagements 2021 et/ou modifications éventuelles des engagements des années antérieures

Figure 5 : Agenda des MAEC en 2021 (Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement, 2021)

Leur année de travail est régulière avec la période de la PAC et des inscriptions aux MAEC ; il représente un travail conséquent du service.

5. Présentation des chargés de mission et de leurs réseaux.

a. Ambroise Bécot - le réseau ARBRE 49 et l'OAB

Ambroise Bécot est chargé de mission au service Arbre et Biodiversité de la CAPdL depuis une dizaine d'années. Il est basé à l'antenne de Beaupreau-en-Mauges sur le territoire de proximité Territoire Mauges. Il gère des missions multiples dans le domaine de l'agro-écologie (Figure 6). Il est entre autres le coordinateur du réseau ARBRE. C'est par le biais de ce réseau, que l'OAB (Observatoire Agricole de la Biodiversité) est déployé.



Environnement Biodiversité
Ambroise BECOT
 Chargé de mission
Biodiversité – Agroforesterie et haies
Animation du réseau ARBRE
Trame verte et bleue

Figure 6 : Présentation du poste d'Ambroise Bécot (Plaquette équipe – CadPL, 2021)

Le réseau ARBRE (Agriculteurs Respectueux de la Biodiversité et des Richesses de l'Environnement) créé en 2011, représente à l'échelle du département du Maine-et-Loire, un réseau de plus de 165 exploitations agricoles volontaires pour réintégrer la biodiversité ordinaire et auxiliaire sur leurs exploitations, à travers la mise en place ou le maintien d'habitats et d'infrastructures agro-écologiques. Les systèmes d'exploitation représentés sont divers : polyculture et élevage, maraîchage, arboriculture et viticulture avec deux tiers en agriculture conventionnelle et un tiers en agriculture biologique. Ce réseau permet de démontrer que la biodiversité peut être prise en compte dans tous les systèmes. Lors de son engagement, une charte est signée avec l'agriculteur. Un diagnostic agro-écologique lui est proposé, il a également la possibilité de suivre entre autres des

rencontres « bouts de champs » sur la thématique de l'agro-écologie, de participer à l'OAB, de bénéficier de conseils pour la restauration de mares ou pour la plantation de haies, etc...

Le réseau ARBRE est animé par la Chambre d'Agriculture du Maine-et-Loire, la FRDC 49 (Fédération Départementale des Chasseurs de l'Anjou), le CPIE Loire-Anjou (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), et l'ESA d'Angers (Ecole Supérieure d'Agriculture). Ils forment ensemble le Comité Technique (COTEC) et se réunissent au besoin pour la mise en place de projets au sein du réseau. La Chambre d'Agriculture en est le coordinateur. Le Comité de Pilotage (COPIL) est formé du COTEC, du financeur principal du réseau : le département du Maine-et-Loire et de Laurent Lelore, élu au service Arbre et Biodiversité à la CAPdL (Figure 7).



Figure 7 : Partenaires du réseau ARBRE (Margot Piccinin)

Depuis 2021, le réseau ARBRE a pour vocation de s'étendre à toute la région Pays de la Loire par le biais d'antennes dans chaque département. Ils pourront ainsi se focaliser sur les enjeux propres à leurs territoires. Le but est de maintenir un duo d'animation entre la FRDC et la CAPdL départementale pour chaque antenne.

L'OAB ou Observatoire Agricole de la Biodiversité, déployé par le réseau ARBRE

L'OAB a été créé à l'initiative du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Il est coordonné scientifiquement par le MNHN (Muséum national d'Histoire naturelle) en partenariat avec l'Université de Rennes 1 et le laboratoire LADYSS du CNRS (Centre national de la recherche scientifique). Les Chambres d'agriculture sont impliquées dans l'animation de l'observatoire. Depuis 2013, c'est le réseau ARBRE qui s'occupe de son déploiement en Maine-et-Loire, par le biais d'un(e) stagiaire. L'OAB a pour but de déployer des protocoles simples d'observation de la biodiversité en milieu agricole chez des agriculteurs volontaires, ce qui leur permet de mieux connaître la vie de leurs parcelles (Observatoire Agricole de la Biodiversité, 2021).

Quatre protocoles sont proposés : Planches à invertébrés terrestres, Nichoirs à pollinisateurs, Placettes vers de terre, Transects papillons (les deux derniers n'ont pas été déployés en Maine-et-Loire en 2021).

Ces observations renseignent, à l'échelle nationale, une base de données qui sert à la caractérisation et la création de références sur la biodiversité en lien avec les pratiques agricoles. A long terme, elles permettent, de suivre l'évolution de la biodiversité au cours des années. En impliquant les agriculteurs dans les protocoles, l'OAB a également pour but de sensibiliser à la biodiversité et former à l'observation.

b. Simon Logerais et son futur réseau Pro'Pasto

Simon Logerais est chargé de mission au service Arbre et Biodiversité de la CAPdL depuis début 2019. Il est basé à l'antenne d'Angers sur le territoire de proximité Angers Confluences. Il effectue des missions diverses en rapport avec les milieux prairiaux et la gestion des milieux végétalisés, par le pâturage, tout en valorisant les végétations naturelles et la biodiversité (**Figure 8**).



Figure 8 : Présentation du poste de Simon Logerais (Plaquette équipe – CAPdL (2021))

Il met en place des projets de pâturage avec les collectivités et agriculteurs, en servant de conseiller et de coordinateur entre les différents acteurs de ce type de projet. Il est en charge de suivis de pâturage chez des éleveurs, mais aussi de la formation Pro'Pasto. Il est également animateur et coordinateur d'événements sur la thématique de la préservation de l'élevage pour maintenir des milieux riches en biodiversité. Il est enfin co-traitant de MAEC sur le territoire de la vallée de la Loire Amont entre la commune de Montsoreau et les Ponts-de-Cé. Il s'agit d'un territoire où l'enjeu de la perte de l'habitat prairial est fort. Une trentaine d'éleveurs souscrivent aux MAEC par an au sein de celui-ci.

Pro'Pasto est, au départ, une formation technique de valorisation des végétations naturelles et de la biodiversité par l'élevage, destinée à des éleveurs volontaires (une dizaine par an). Elle est en cours de devenir un réseau technique d'éleveurs engagés dans cette démarche. Animé par Simon Logerais, ce réseau départemental serait étroitement lié au réseau national Pâtur'Ajuste, qui est lui aussi, un réseau technique sur la même thématique, créée en 2013, par SCOPELA (Conseil et formation Agriculture et environnement). Simon devrait prochainement intégrer le réseau de techniciens national Pâtur'Ajuste.

Le futur réseau Pro'Pasto constituerait un lieu d'échanges, de capitalisation et de diffusion d'informations et d'expériences entre éleveurs, conseillers agricoles et chargés de mission environnementaux, sur le sujet de la valorisation des végétations naturelles et de la biodiversité par l'élevage. Le réseau pourrait vivre sur la base de journées d'échanges et formations, et de constructions participatives d'outils techniques et d'aide à la décision. Il serait également potentiellement en interaction avec des partenaires d'échanges et de financement comme le CEN du

Centre-Val de Loire (Conservatoire d'Espaces Naturels) qui possède lui aussi un réseau sur la même thématique avec « Pasto'Loire » (CEN Centre Val de Loire, 2021), la LPO Anjou (Ligue de Protection des Oiseaux), le Département du Maine-et-Loire, ainsi qu'Angers Loire Métropole, en tant qu'opérateur de Natura 2000.

II. Présentation générale des missions

Dans le cadre de mon stage, mon rôle était d'accompagner et soutenir, les deux chargés de mission, Simon Logerais et Ambroise Bécot, dans certaines de leurs missions.

1. Missions sur la thématique de la gestion pastorale, sa valorisation, et son développement

Avec Simon Logerais, j'ai pu travailler à :

- La co-crédation et rédaction d'un guide technique « d'écopâturage », commandé par le département du Maine-et-Loire, et à destination au départ des agents départementaux, mais qui pourrait s'étendre aux agents communaux, agriculteurs et autres gestionnaires de milieux intéressés par ce type de projet. Il s'agissait de mon livrable principal à réaliser pour la fin de mon stage.
- L'organisation et l'accompagnement de deux événements sur la thématique de l'élevage et de la biodiversité dans des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Département : « Journée d'animation Paysans Paysages » et « Randonnée du Minéral à l'Animal ». Cela consistait en l'organisation et la coordination des deux événements par le biais d'une réunion et de nombreux échanges téléphoniques et mailing avec les partenaires et intervenants (naturalistes, agriculteurs et collectivités), ainsi que la création de supports de communication. Un des objectifs de ces animations était de sensibiliser le grand public sur le rôle de l'élevage à l'herbe dans le maintien d'habitats particuliers pour la biodiversité (les milieux prairiaux et bocagers).

Du fait du congé paternité de Simon, j'ai été l'organisatrice principale (en autonomie) de « la journée d'animation Paysans Paysages ». La [figure 9](#) permet d'avoir un bon aperçu des différents partenaires avec qui j'ai pu échanger pour organiser cette journée d'animation.

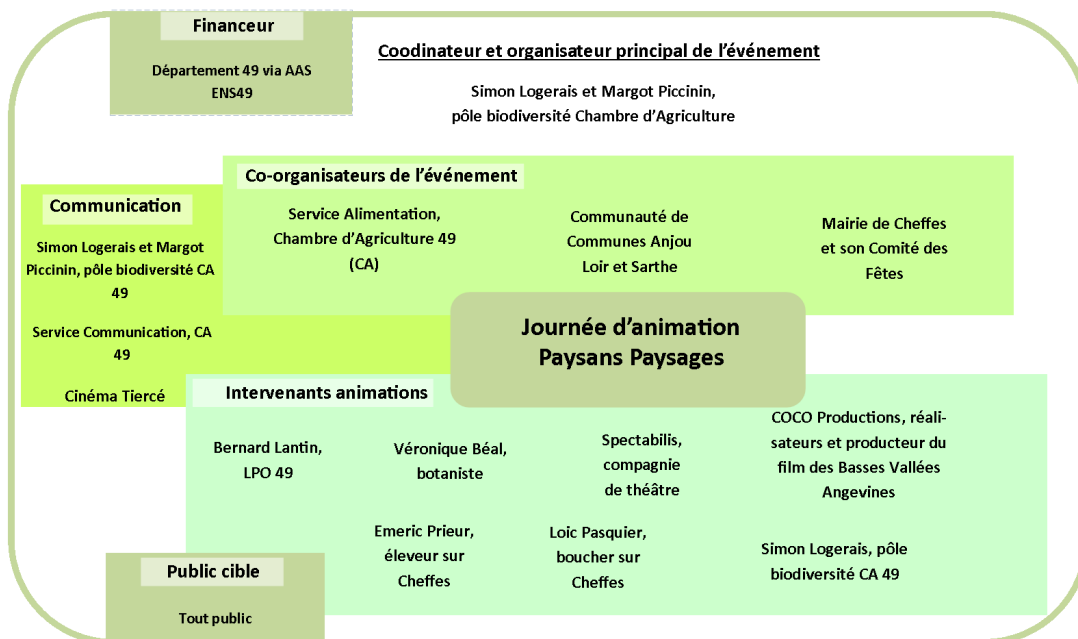


Figure 9 : Organisation et partenaires de la journée d'animation Paysans Paysages (Margot Piccinin)

- L'accompagnement pour des suivis de pâturage et de deux formations Pro'Pasto avec la rédaction de comptes rendus et supports de travail.

2. Missions en appui aux activités du réseau ARBRE

Avec le soutien d'Ambroise Bécot, j'ai pu participer :

- Au déploiement de l'OAB dans 18 fermes du réseau ARBRE 49, ferme aux orientations technico-économiques et pratiques agricoles variées, grâce à un relevé mensuel sur 4 mois. Il s'agissait d'une démarche participative d'observation et de suivis de la biodiversité par des agriculteurs sur leurs parcelles, en lien avec leurs pratiques culturales. Mon travail consistait à sensibiliser et échanger, avec les agriculteurs, sur nos observations d'insectes et invertébrés présents sur nos dispositifs.
- Une formation en agro-écologie pour le PCAE (Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Entreprises) destinée aux agriculteurs, avec la présentation de l'OAB.
- La rédaction de la convention du projet de site de démonstration de l'OAB pour la ferme expérimentale des Trinottières.
- La rédaction de la lettre d'information du réseau ARBRE pour le mois d'Avril 2021.
- La création du recueil de témoignages ARBRE : structure et contenu. Il s'agit d'une demande conjointe du Conseil Départemental (CD49) pour 2020 suite à une visite de ferme ARBRE par la commission environnement, et d'un retour d'enquête auprès des membres du réseau ARBRE. L'objectif de ce recueil est de communiquer sur une trentaine d'expériences d'agriculteurs du réseau ARBRE ayant mis en place des aménagements, changements de pratiques, ou ayant élaboré un système global d'exploitation favorisant la biodiversité. L'objectif est qu'ils témoignent comment ces modifications ont contribué à maintenir la productivité de leur exploitation, tout en stabilisant leur agroécosystème.

III. Présentation du déroulé des missions

Pour réaliser mes missions, j'ai dû organiser en autonomie mon temps de travail en combinant du temps pour chacune de mes missions sur la semaine, adapté au délai de livrable de chacune. L'organisation des événements, ainsi que les missions en rapport avec l'OAB et la rédaction de la feuille ARBRE se sont faites de manière quasi-simultanée durant les trois premiers mois de mon stage. Dans le même temps, je participais à la première étape du projet de guide « d'éco-pâturage » et au projet de recueil de témoignages ARBRE (cf. III-1 et III-2). A partir du mois de Juin pour le guide et le mois de juillet pour le recueil, j'ai pu plus me concentrer sur ces deux projets en réalisant les étapes 2 (cf. III-1 et III-2). La **figure 10** permet de se rendre compte du temps que j'ai pu allouer à chaque mission de mon stage.

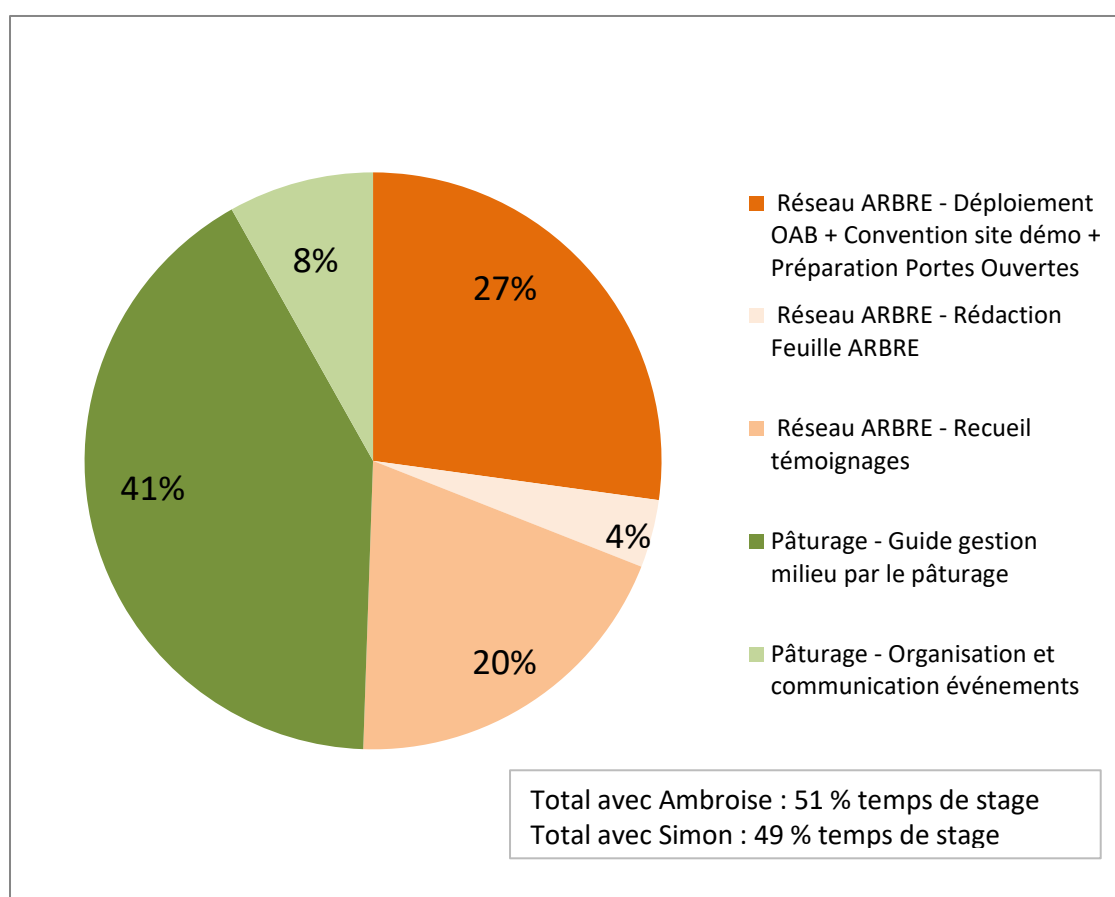


Figure 10 : Pourcentage de temps alloué à chaque mission de mon stage sur la période 01 Mars - 27 Aout 2021 (Margot Piccinin)

Les deux missions qui m'ont demandé le plus d'implication et de réflexion sont le guide et le recueil. De ce fait, vous pourrez trouver les étapes de ces deux projets dans les deux sous-parties qui suivent.

1. Le processus projet du guide de gestion des milieux par le pâturage – un autre regard sur l'éco-pâturage.

Dans le cadre de ce projet de guide, j'ai co-construit le contenu avec Simon Logerais (étape 1 ; cf. **Figure 11**) et j'ai proposé en autonomie une formalisation et présentation en 3 parties (étape 2). J'ai pu co-présenter ce travail à la cheffe de service (étape 3) et j'ai pu échanger, en autonomie avec le service communication sur le choix du/des formats du guide (étape 4). La présentation du livrable au

commanditaire est prévue courant du mois de septembre (étape 5). Cette mission m'ayant demandé le plus de réflexion, je détaille et apporte un regard critique à la démarche de mise en œuvre de ce projet dans la partie V.

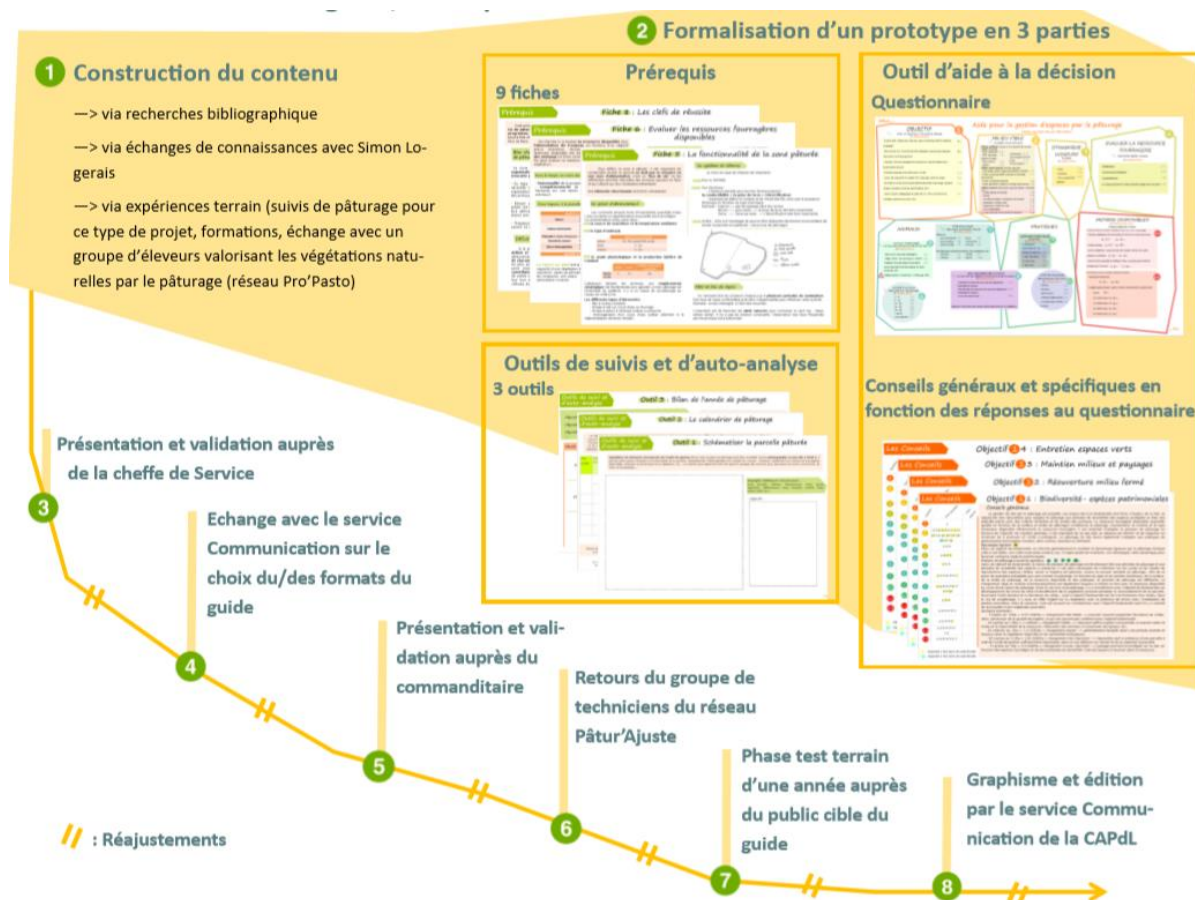


Figure 11 : Etapes du processus projet de guide de gestion des milieux par le pâturage (Margot Piccinin)

2. Le processus projet du recueil de témoignages ARBRE

Le processus projet du recueil de témoignages ARBRE se découpe, de la même manière, en plusieurs étapes :

- Etape 1 : La concertation sur les choix de cibles, contenus et formats du recueil avec les membres du COTEC et COPIl du réseau ARBRE (Figure 12).
- Etape 2 : La réalisation des fiches témoignages (Figure 13) (étape encore en cours à la fin de mon stage).
- Etape 3 : La présentation des livrables au COPIl et COTEC.
- Etape 4 : La mise en ligne des fiches témoignages, au format pdf téléchargeable, sur les différents sites internet du réseau.

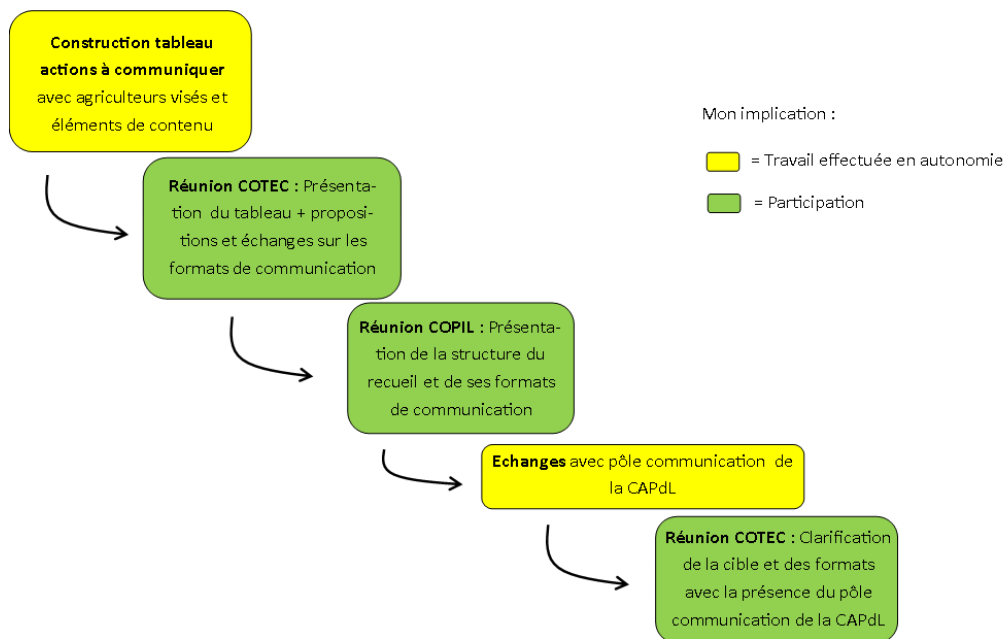


Figure 12 : Mon implication dans l'étape 1 du processus projet du recueil de témoignages ARBRE (Margot Piccinin)

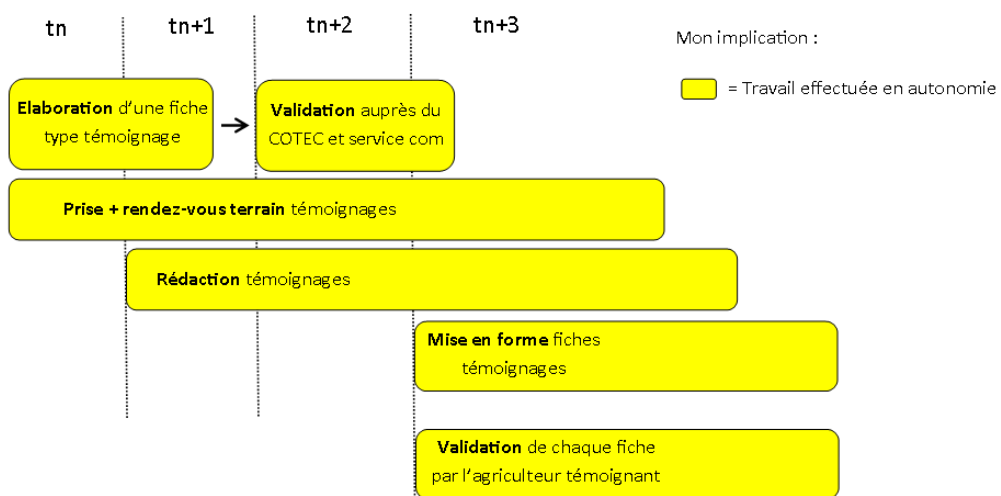


Figure 13: Mon implication dans l'étape 2 du processus projet du recueil de témoignages ARBRE (Margot Piccinin)

Au début de mon stage, l'objectif était de terminer les étapes 2 de ces deux projets.

IV. Présentation des livrables

Le tableau ci-dessous résume les différents livrables que j'ai pu réaliser durant mon stage pour chaque mission ([Tableau 1](#)).

Tableau 1: Stade d'avancement des livrables associés à chacune de mes missions de stage (Margot Piccinin).

Mission	Livrable associé	Stade d'avancement du livrable
Guide technique « d'éco-pâturage »	- Prototype du guide technique (Annexe 1) - Compte Rendu de la formation J3 Pro'Pasto - Compte-Rendu de suivis de pâturage	Terminé
Organisation événements : - Paysans Paysages (PP) - Du minéral à l'Animal	- Affiche de l'événement (PP) - Support de présentation du système d'élevage d'Emeric Prieur (PP) (Annexe 2) - Compte Rendu (CR) de la réunion pour l'organisation de l'événement (PP) (Annexe 3)	Terminé
Recueil du réseau ARBRE	2 Fiches témoignages mises en page (Annexe 4) + 10aine de témoignages rédigés à mettre en page	En cours
Animation du réseau ARBRE	- Feuille ARBRE (lettre d'information) (Annexe 5)	Terminé
Projet de site de démonstration de l'OAB	- Convention du projet de site de démonstration de l'OAB aux Trinottières (Annexe 6)	Terminé
Portes Ouvertes des Trinottières	- Support de réunion : La ferme des Trinottières et son implication sur la thématique de la biodiversité	Terminé
	- Panneaux de présentation de l'OAB	En cours

V. Retour réflexif sur l'expérience du stage

1. Retour sur la démarche mise en œuvre pour la co-construction du guide technique de gestion de milieux par le pâturage

a. Un travail de vulgarisation technique et une proposition de démarche

Dans le cadre du projet de guide et de sa création, la première question était donc de formaliser auprès de qui le support était destiné à être diffusé. Grâce à l'expérience de Simon, et aux suivis terrains de pâturage auxquels j'ai pu participé avec lui, j'ai pu mieux comprendre les différents projets de territoires et privés et ses différents acteurs associés, auxquels pouvaient être rattachés des projets de gestion, de milieux, par le pâturage. En voici quelques exemples compilés :

- **Les Espaces Naturels Sensibles (ENS)** qui sont gérés par le **département du Maine-et-Loire**. La CAPDL est actuellement cotraitant pour mettre en place des projets de pâturage sur ces milieux et des suivis de pâturage en respectant un objectif précis fixé dès la création du projet. L'idée est souvent pour ce type de milieu de le maintenir et d'en sauvegarder les espèces parfois protégées. Exemples : ENS de Boudré avec l'objectif de maintenir le milieu ouvert (pelouses sèches), et l'ENS des Godiers, pour le maintien d'une mégaphorbiaie (prairie humide). Pour ce dernier exemple, le projet met en lien un agent départemental, une chargée de mission du CPIE, un représentant de la commune, un éleveur, ainsi qu'un chargé de missions de la CAPDL.
- Des contrats Nature financés par la **Région Pays de la Loire** et la CDC Biodiversité (filiale de la Caisse des Dépôts entièrement dédiée à l'action en faveur de la biodiversité) qui sont conclus sur la base d'un projet territorial avec un programme d'actions. Une des actions est la réouverture de coteaux embroussaillés par le pâturage. C'est le cas pour la Vallée de la Romme. La Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou (CCVHA) accompagnée de la CAPDL et du CPIE Loire Anjou, a mis en place un projet pour lutter contre la déprise agricole sur les coteaux qui s'enfrichent. Un plan de gestion par le pâturage et des éleveurs ont été financés pour réintégrer ses coteaux dans leur système d'exploitation.
- **La commune de Loire Authion ou celle de la ville d'Angers** qui développent des projets d'entretien d'espaces verts et de parcs urbains par le pâturage. En effet, depuis le développement des politiques de villes durables, de nombreuses communes développent la mise en place de gestion, plus respectueuse de l'environnement et de la santé humaine, pour leurs espaces verts. La venue du zéro phyto dans l'ensemble des espaces publics, depuis 2017, a également contribué à cette nouvelle politique.
- **Des viticulteurs ou arboriculteurs** qui développent des projets d'entretien et le développement de la vie du sol, dans leurs inter-rangs, par le pâturage.

Le guide est donc destiné à des gestionnaires d'espaces (acteurs publics ou privés du territoire) ayant la volonté de mettre en place un projet de gestion d'un milieu par le pâturage. Il peut donc s'agir d'agents départementaux, régionaux, communaux mais aussi d'agriculteurs.. Il est donc destiné à des lecteurs plus ou moins avisés sur le sujet, d'où la complexité de création et de savoir jusqu'où aller dans les explications.

Les objectifs du guide ont été également à clarifier rapidement pour pouvoir se lancer dans la création du contenu ; Ils sont les suivants :

- Redéfinir le guide non pas comme « guide d'éco-pâturage » mais plutôt comme « guide de gestion de milieux par le pâturage ». En effet le terme « éco-pâturage » possède de multiples définitions, qui sont souvent confuses, mal transmises ou contradictoires. Les animaux ne doivent pas être vu comme « de simples tondeuses écologiques » mais plutôt comme acteurs interagissant dans un système complexe. L'idée, dans ce guide, est donc d'avoir un autre regard sur l'éco-pâturage.
- Orienter une démarche de mise en place et de suivis d'un projet de gestion de site par le pâturage, en donnant des notions importantes, mais aussi en proposant des outils permettant au lecteur de devenir acteur.
- Soutenir des projets reliant monde rural et plus urbain en montrant, entre autre, qu'un éleveur, selon le type de projet, peut être un partenaire de choix, tout en n'oubliant pas que ce projet de pâturage doit pouvoir s'insérer dans son système de production.

b. Constructions des différentes parties du guide

Dans un premier temps, l'idée était de se forger des connaissances sur le sujet pour pouvoir ensuite les retransmettre. Pour cela, des rendez-vous hebdomadaires avec Simon, des suivis de pâturage et formations sur le terrain, ainsi que des recherches bibliographiques ont été nécessaires pour que je puisse m'imprégner du sujet.

Mon maître de stage avait déjà des idées de structuration et des objectifs du guide : ma participation au projet a permis d'amener un regard curieux et neuf sur le sujet. Etant moins spécialiste que Simon sur le sujet, je pouvais mieux me rendre compte de la complexité de certaines notions, ce qui me permettait de mieux appréhender la vision d'un potentiel lecteur qui serait plus ou moins novice de la thématique. L'idée était, néanmoins de ne pas trop « simplifier » le contenu pour amener le lecteur à une vraie réflexion et lui faire comprendre la complexité d'un tel projet, qui n'est pas « à prendre à la légère ». Il fallait donc trouver un équilibre.

Au cours de nos rendez-vous hebdomadaires, nous avons fait le choix de structurer le guide en 3 parties (**Figure 14**) :

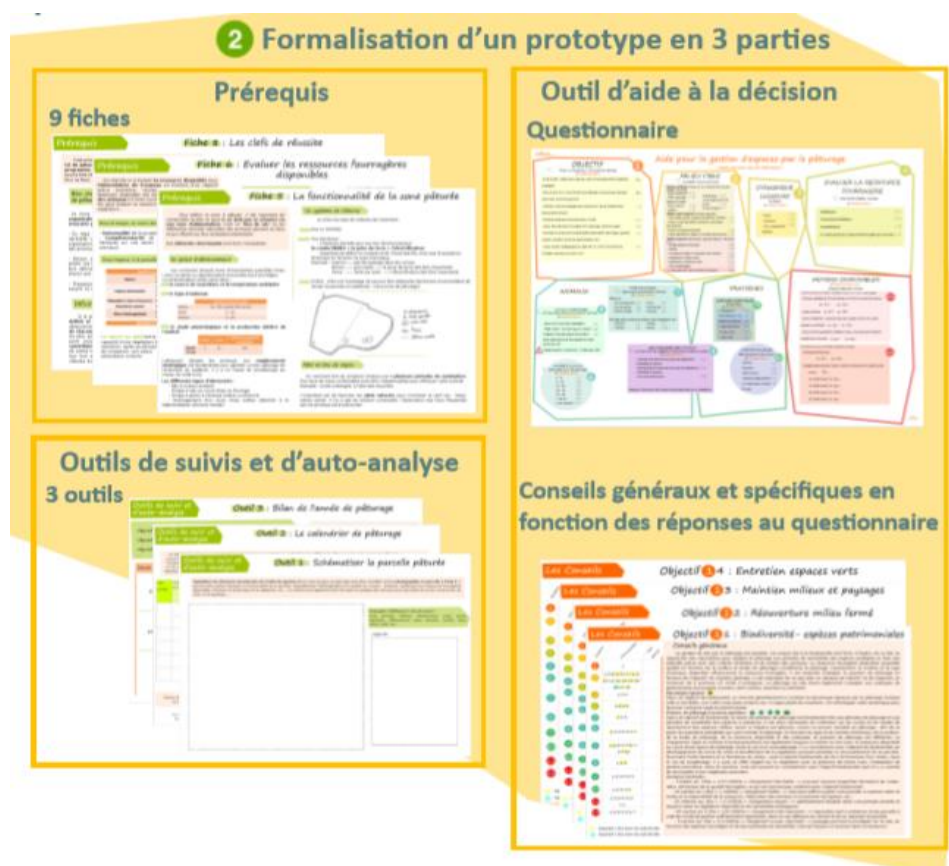


Figure 14 : Structuration en 3 parties du guide de gestion des milieux par le pâturage (Margot Piccinin)

- **Une partie prérequis** avec des notions de base à avoir en tête pour mettre en place ce type de projet. Le choix des thèmes de fiches s'est fait au départ, sur propositions de Simon, puis il s'est affiné au fil de mes recherches bibliographiques. J'ai rédigé en autonomie l'entièreté de ces fiches qui ont ensuite été relues par Simon, qui a pu apporter certaines corrections. Sur les conseils de Simon, les fiches techniques Pâtur'Ajuste, rédigée par SCOPELA, ont été des sources inspirantes. J'ai simplifié plusieurs de leurs schémas pour les intégrer dans les prérequis. De ce fait, une demande va être faite auprès du réseau Pâtur'Ajuste pour les intégrer en tant que partenaire du projet de guide.
- **Une partie outil d'aide à la décision** avec une sous partie questionnaire où les thématiques et les différents items à cocher ont été définis ensemble avec Simon ; lui ayant le rôle d'un technicien spécialiste du sujet et moi plus comme un possible agent souhaitant mettre en place ce type de projet (premier temps). Nous avons donc, à mon sens, un regard complémentaire. Je me suis occupée de trouver la bonne façon de les mettre en forme. Mon idée a été de montrer que toutes les questions avec leurs différentes thématiques étaient en lien, et dépendantes les unes des autres. Une deuxième sous-partie avec des conseils généraux et spécifiques reliés aux différentes potentielles réponses du lecteur au questionnaire, a été créée (deuxième temps) pour guider le lecteur dans la réalisation et le suivi technique de son projet de pâturage. Pour les premiers objectifs, les conseils

spécifiques ont été rédigés par Simon, je m'occupais, par la suite, de les réadapter à chaque objectif.

La construction de cette partie a été complexe à la réalisation car je me suis rendu compte qu'un trop grand nombre de combinaisons de réponses pouvait exister. De plus, du fait que les différentes thématiques sont très en lien, il était parfois compliqué de donner un conseil spécifique sur une thématique en particulier ; c'est notamment le cas pour « la pression de pâturage ». Nous avons donc choisi une entrée de lecture basée sur la réponse du lecteur au premier thème du questionnaire : l'objectif du projet (Figure 15).

OBJECTIF

Choisir un objectif pour votre projet de pâturage
Cf. Prérequis fiche 9

- Biodiversité - préservation des espèces patrimoniales faune/flore (espèces protégées) ☐ 1
- Réouverture d'un milieu fermé (faire régresser la dynamique ligneuse, reconverter une friche agricole) ☐ 2
- Maintien milieu et paysages semi-naturels ou naturel (préservation biodiversité ordinaire) ☐ 3
- Entretien des espaces verts publics et/ou privés ☐ 4
- Valeur de production fourragère (foin, pâturage, arbre fourrager) ☐ 5
- Favoriser la vie du sol et biodiversité fonctionnelle (inter-rangs vignes et vergers, plantation d'arbres, agroforesterie, etc.) ☐ 6
- Valeur sociale, pédagogique et/ou cadre de vie : liens Homme/Animal (collèges, parcs, espaces tout public, etc.) ☐ 7

Figure 15 : Les différents objectifs - extrait du questionnaire du guide (Margot Piccinin)

Cela permettait de rédiger un conseil général par rapport à l'objectif choisis puis de rédiger des conseils spécifiques en fonction de cette réponse et des autres réponses au questionnaire. L'idée a été également de rassembler certaines réponses en un conseil spécifique afin de simplifier sa rédaction. Des ajouts au questionnaire ont été réalisés au fur et à mesure de la construction des conseils.

- **Une partie outil de suivi et d'auto-analyse** pour que le lecteur puisse suivre son projet de pâturage dans le temps et le réajuster.

L'ensemble du guide devait former une initiation à une démarche avec l'idée d'avoir plusieurs sens de lecture : une lecture dans l'ordre des parties (pré-requis-outil d'aide à la décision-outil de suivi) ou bien une lecture commençant par l'outil d'aide à la décision mais qui dans son questionnaire et ses conseils se rapporte à des notions expliquées dans les prérequis avec les mentions « cf. prérequis n° de fiche », permettant de guider le lecteur vers la lecture de ces notions de bases, indispensables à la compréhension et la gestion d'un tel projet.

c. Le choix du format : une question non négligeable

Le format de ce guide et de ses différentes parties a été une question importante à se poser lors du processus de construction du guide. Lors de nos échanges hebdomadaires avec Simon, nous émettions ensemble des idées de formalisations et mise en page des différentes parties puis je lui proposais pour la semaine d'après un format de mise en page. La partie prérequis devait être formalisée par du texte explicatif, des définitions et des schémas simplifiés de chaque notion. La partie outil d'aide à la décision avec son questionnaire et ses conseils m'a demandé une réflexion plus poussée pour formaliser une mise en page qui facilite sa lecture. L'idée était de proposer dans un premier temps un prototype au format pdf.

d. Analyse critique des résultats produits

Dans un premier temps, il est important de savoir qu'il s'agit d'une demande du département datant de plusieurs années. Ce livrable était donc à effectuer assez rapidement au vu du retard que la CAPDL avait déjà sur cette demande ; d'où mon implication importante dans ce projet et celui de mon maître de stage, qui devait néanmoins travailler sur de nombreuses autres missions. De mon point de vue, il s'agit d'une mission à laquelle j'aurai pu avoir un temps de travail dédié plus conséquent afin de produire un travail plus complet. J'aurai, par exemple aimé avoir plus de temps pour faire des recherches sur l'émergence de ce type de projet afin de mieux introduire ce type de projet. L'introduction doit donc encore être améliorée. De plus, le logiciel que j'ai utilisé pour la mise en page du guide, n'était peut-être pas le logiciel le mieux adapté à ce genre de travaux. J'y ai perdu pas mal de temps. Prise dans le travail, et pour des questions d'organisation, je n'ai pas fait le choix du changement de logiciel. Malgré tout, j'ai pu comprendre au fur et à mesure du déroulé de ma mission, et c'est l'idée qui devra être passée lors de la présentation du guide au département, qui aura lieu courant septembre : ce livrable est un prototype. En effet, une phase test d'un an est souhaitable afin d'avoir des retours :

- Du groupe de techniciens du réseau national Patur'Ajuste dont Simon va faire partie.
- De lecteurs avec de potentielles présentations auprès d'agents communaux, départementaux pour leur faire comprendre la démarche. L'intérêt est qu'ils puissent également tester le guide sur une saison de mise en place de projet ou suivi de pâturage.

A la suite de ces retours, des réajustements du contenu pourront être faits, pour ensuite confier le graphisme et la mise en page finales au service Communication de la CAPDL avant son édition qui pourra être potentiellement soutenue par le Conseil Départemental du Maine-et-Loire.

A ce stade du projet, et à la relecture de l'ensemble du travail que j'ai réalisé, je trouve que les trois parties ont chacune leur rôle à jouer et se complètent. Le fait d'en avoir plusieurs sens de lecture possible me semble très intéressant. Il amène bien le lecteur à se poser des questions, et à entamer une démarche tout en comprenant la complexité de ce type de projet, qui doit prendre en compte de nombreux paramètres techniques mais aussi humains. La partie outil d'aide à la décision avec son questionnaire peut être effectuée en autonomie sans effectuer la lecture des conseils associés. Le remplissage du questionnaire permet déjà au lecteur de se poser des questions et d'aborder des thèmes qui sont indispensables à la mise en place de ce type de projet. Cela, est, à mon sens, très intéressant, d'un point de vue pédagogique et peut être utilisée facilement lors de formations.

La sous-partie conseils généraux et spécifiques, est de mon point de vue, plus complexe à sa compréhension, notamment peut-être à cause de son format pdf. J'ai donc émis l'idée, pour la suite du projet, d'informatiser cette sous-partie. L'idée serait que le questionnaire puisse être au format papier et informatisé. Le lecteur pourrait rentrer ses réponses informatiquement, et par le biais d'un codage, des conseils associés pourraient lui être renvoyés automatiquement. Nous avons discuté, au départ avec Simon, que des témoignages d'acteurs du territoire ayant mis en place ce type de projet pourrait être intéressant à associer au projet de guide, avec notamment les difficultés rencontrées, etc.. Il permettrait au lecteur de pouvoir s'identifier à certains projets, et de voir la diversité de projets de gestion des milieux par le pâturage possible, en fonction du milieu pâturé, des acteurs mis en lien et des responsabilités de chacun. A mon sens, cela pourrait faire l'objet d'un document complémentaire au guide. Enfin, afin de favoriser la mise en relation des différents acteurs pour ce type de projet, des outils pourraient être, à l'avenir, développés. L'outil « qui veut mon herbe ? » proposé par la Chambre d'Agriculture du Gard et qui permet de mettre en relation des éleveurs et viticulteurs voulant faire pâturer leurs inter-rangs pourrait être, par exemple, une source inspirante (Chambre d'Agriculture Gard, 2021).

2. Complémentarité des missions malgré des difficultés de coordination

D'un point de vue général, j'ai eu la chance d'effectuer et de participer à des projets diversifiés sur le thème de l'agro-écologie et l'environnement. Ils m'ont permis d'avoir une vue d'ensemble et d'appréhender les différents rôles et missions possibles du métier de chargé de mission en agro-écologie au sein d'une Chambre d'Agriculture. Toutes ces missions ont été complémentaires avec :

- Du travail de terrain en autonomie avec un rôle d'accompagnement et de sensibilisation des agriculteurs sur le thème de l'agro-écologie. J'ai également eu un rôle d'animateur avec la présentation de l'OAB lors de formation et l'organisation de l'événement Paysans-Paysages.
- Du travail de bureau avec les rôles de coordinateur de projets, de création de contenus techniques et scientifiques, de supports de communication, etc.

Plus spécifiquement, ces missions m'ont permis d'appréhender la diversité d'acteurs qui pouvaient participer à des projets, à plus ou moins grande échelle de territoire, sur le thème de l'agro-écologie.

Néanmoins, ma participation à ces missions et mon temps de travail qui avait été estimé par les deux chargés de mission que j'ai suivi, a quelque peu, été sous-estimé. En effet, au fur et à mesure, les différents projets se sont étoffés avec des attendus de plus en plus importants. De plus, les bureaux de Simon et Ambroise n'étant pas sur les mêmes sites et le télétravail ayant été parfois privilégié, ils avaient parfois du mal à se rendre compte de l'ensemble des travaux que je devais simultanément effectuer. Mon rôle a donc été d'organiser au mieux mon emploi du temps pour pouvoir réaliser les différentes missions qui m'étaient demandées. L'avantage, est que j'ai pu bénéficier d'une grande autonomie de travail et d'une certaine confiance. Après plusieurs discussions, auprès de chaque chargé de mission, concernant mes difficultés parfois à coordonner mes missions, nous avons organisé une réunion, tous les trois, en présentiel. La réunion a eu lieu le 18 Mai 2021. Le but était de mieux coordonner mes différentes missions en définissant les temps accordés pour chacune, pour la suite de mon stage. A cette période, l'ambition était de terminer le prototype du guide de pâturage, le recueil de témoignages, les suivis OAB, et d'autres missions annexes pour la fin de mon stage, c'est-à-dire le 27 Aout 2021.

A la mi-juillet, me rendant compte qu'il ne serait pas possible de respecter les délais de livrables et sur les conseils des deux chargés de mission, j'ai pu estimer le temps de travail qui me restait à effectuer pour mes différentes missions (**Tableau 2**). Celui-ci a fait l'objet d'une réunion avec la cheffe de service, Véronique Chauvin.

Tableau 2 : Estimation du temps de travail à allouer à chaque mission à partir du 15 juillet 2021 (Margot Piccinin).

	Activité	Nombre à réaliser	Temps alloué (en heures)	Temps alloué (en jours)	
Réseau ARBRE	RDV Recueil (prise RDV + prise témoignage)	21	2,5	7,5	31
	Recueil-rédaction un témoignage	5+30	3,5	17,5	
	Suivi OAB par agriculteur (cb de suivis ?)	10	2	3	
	Préparation P.O Trino (panneaux OAB)			3	
Guide pâturage	Fin conseils et relecture			5	21
	Rédaction + mise en			12	
	Outil de suivi-évaluation			4	

De cette réunion est ressortie une proposition de la cheffe de service pour un contrat à Durée Déterminée (CDD), jusqu'à la fin décembre 2021, afin de terminer les missions de mon stage et remplacer une chargée de mission, actuellement en congé maternité, du même service située dans le département de la Sarthe. Je pourrais effectuer ses missions, en grande partie, depuis l'antenne d'Angers. Il s'agit, pour moi, d'une opportunité de suivre et participer aux projets, que j'ai effectué durant mon stage, dans leur intégralité, ainsi que de pouvoir découvrir d'autres aspects de ce métier, par le biais de nouvelles missions et projets. Cela me permettra, également, d'accroître mes compétences.

3. Une structure complexe avec des projets se multipliant au sein du service

L'organisation de la Chambre d'Agriculture est complexe à la compréhension : effectivement son système administratif est assez lourd. De plus, en discutant avec plusieurs chargés de mission et assistante du service, j'ai compris que depuis la régionalisation, moins de réunions d'équipes départementales du service étaient organisées. En d'autres termes, moins de réunions entre les différents chargés de missions et assistantes du service, répartis sur les différents sites de proximité du département, étaient organisées. Les temps d'échanges au sein du service sont, à mon sens insuffisants. Ainsi, les différents projets sont parfois peu connus entre ces différents chargés de mission, d'où le manque parfois de transversalité entre les projets. Mon stage a permis aux deux chargés de mission que j'ai suivi, de se rendre compte, de l'intérêt d'avoir une personne travaillant auprès de projets de différents chargés de missions. Cela a permis, en effet, de faciliter la connaissance et la liaison des projets départementaux du service. Malgré les difficultés organisationnelles que j'ai pu rencontrer, l'expérience de ce stage a eu globalement des retours très positifs. Simon et Ambroise souhaitent donc potentiellement renouveler l'expérience d'avoir un(e) stagiaire en commun.

La volonté actuelle de l'insertion de l'agriculture dans la société (Pierre et al., 2018) avec l'enjeu de l'agro-écologie se traduit dans les politiques et projets de territoire qui se multiplient. La Chambre d'Agriculture, en tant que représentant du monde agricole, et partenaire clef, pour l'accompagnement de projets et parfois la coordination entre les différents acteurs du territoire, est de plus en plus sollicitée. Cela se ressent au sein des différents services de la direction Territoires où le nombre de projets est grandissant. Le service Arbre et biodiversité est donc de plus en plus sollicité avec de nouvelles missions qui lui sont confiées: les chargés de missions doivent donc avoir la capacité de jongler entre une multitude de projets et de manière simultanée, ce que j'ai pu expérimenter, à mon échelle, au sein de mon stage.

L'atout principal de la Chambre d'Agriculture réside dans le fait qu'il s'agit d'une institution connue et présente depuis de longues années sur le territoire. Elle possède des bases de données, dans le domaine agricole, très complètes. De plus, d'après mes observations, les chargés de mission du service ne sont pas dans le jugement, mais plutôt dans la bienveillance. Leur but est de solliciter et accompagner des agriculteurs volontaires. Ces derniers ont chacun leur propre niveau et vitesse d'évolution pour arriver à une exploitation de plus en plus durable. Ils peuvent également être mis en lien, de manière facilitée, par la Chambre d'Agriculture, pour des projets à plus grande échelle de territoire. Un des atouts principaux dans ce métier de chargé de mission à la CAPDL, est la possibilité d'auto-construire son poste : en effet, en étant proactif, il est possible d'orienter son poste autour d'une thématique particulière, par le biais de création de projets, de recherches de partenaires, et le développement de réseaux. Simon et Ambroise que j'ai pu suivre en sont de bons exemples. A terme, cela pourrait permettre de faire évoluer l'institution, vers une structure moins administrative et plus basée sur des méthodes de mise en réseaux, avec des partages de connaissances et d'expériences.

VI. Conclusion

En résumé, ce stage m'a permis d'enrichir mes connaissances dans le domaine de l'agro-écologie. Il m'a également permis d'appréhender la diversité des projets et acteurs auxquels pouvaient être associé un chargé de mission en agro-écologie et biodiversité. L'effervescence de ces projets, soutenus par les politiques locales, et contribuant, à plusieurs échelles, au développement d'un territoire plus durable, montre qu'une transition agro-écologique est bien en marche. Au sein de ces projets, souvent multi-acteurs, il est impératif de définir les rôles de chacun de manière à bien se coordonner dans les étapes du processus projet, quel qu'il soit. La co-construction paraît essentielle afin de mettre en place des projets durables dans le temps. Ils permettent également de tisser des liens entre institutions, structures, territoires urbains contribuant au final à une meilleure cohésion territoriale.

Les projets de gestion des espaces par le pâturage mêlent les sphères de l'aménagement paysager et du monde agricole et pastoral (Bories et Eychenne, 2016). Ils sont un bon exemple de projets novateurs dans le domaine de la durabilité des territoires où le mode de choix de gestion, la faisabilité technique, ainsi que les compétences nouvelles à détenir sont à développer par leurs initiateurs ou à déléguer. La Chambre d'Agriculture constitue une structure compétente pour conseiller et former à ce type de projet et à leur gestion. Enfin, ces projets, qui sont plus facilement développables en milieu rural, pourraient être de plus en plus encouragés par les politiques agricoles périurbaines. En effet, l'Agglomération d'Angers, qui fait partie de l'association Terres en Ville (Terres en Ville, 2021) pourrait permettre d'instaurer de nouveaux liens entre la ville et l'agriculture. Les friches urbaines, pourraient constituer des zones potentielles, pour mettre, par exemple en place, ce type de projet de pâturage.

VII. Bibliographie-Références

APCA. *Dossier presse élection Pays de la Loire* [en ligne]. [ref. du 16 janvier 2019]. Disponible sur : <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Pays_de_la_Loire/022_Inst-Pays-de-la-loire/RUBR-Vos-chambres/elections_2019_dossier_presse_Chambres_agriculture_Pays_de_la_Loire_20190116.pdf> (21/08/21)

ASSOCIATION TERRES EN VILLES. *Présentation de l'association.* [en ligne]. [ref. du 18 juin 2021]. Disponible sur : <<https://terresenvilles.org/lassociation/presentation/>> (21/08/21)

BORIES O., EYCHENNE C.. L'éco pâturage : une nouvelle pratique qui interroge l'espace public. *HAL archives-ouvertes* [en ligne]. 2016, p.1-5. Disponible sur : <<http://www.journees3r.fr/>> (21/08/21)

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU PAYS DE LA LOIRE OU CAPDL. *Financements et aides. Aides-PAC.* [en ligne]. [ref. du 18 février 2021]. Disponible sur : <<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/agriculture-pays-de-la-loire/financements-et-aides/aides-pac/>> (19/08/21)

CHAMBRE D'AGRICULTURE GARD. *Répertoire Pastoral des Costières.* [en ligne]. [ref. du 26 mars 2021]. Disponible sur : <<https://gard.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/elevage/repertoire-pastoral-des-costieres/>> (16/08/21).

CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS CENTRE VAL DE LOIRE. *Pasto'Loire.* [en ligne]. [ref. du 12 février 2021]. Disponible sur : <<https://www.cen-centrevaldeloire.org/pasto-loire>> (16/08/21)

DARLY S. *Des moutons dans la ville : quelles externalités environnementales des pratiques d'élevage ovin en milieu urbain ? Pour.* [en ligne], 2014/4 (N°224), p.285-290. Disponible sur : <<https://www.cairn.info/revue-pour-2014-4-page-285.htm>> (19/08/21)

DRAAF PAYS DE LA LOIRE. *Synthèse de l'enquête sur les MAEC 2015/2019 réalisée après des agriculteurs bénéficiaires – Pays de la Loire –* [en ligne]. [ref de Aout 2020]. Disponible sur : <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Synthese_enquete_agri_4_pages_v2_cle0f75a3.pdf> (17/08/21)

LE CARO Y., MADELINE Ph., PIERRE G. *Agriculteurs et territoires, entre productivisme et exigences territoriales, Rennes, PUR,* [en ligne], 2007, pp.268. Disponible sur : < <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00291506> > (08/08/21)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION. *La politique agricole commune 2015-2022. Annexe 10 : Les mesures agro-environnementales et climatiques – MAEC.* [en ligne]. [ref de Avril 2021]. Disponible sur : < <https://agriculture.gouv.fr/mesures-agro-environnementales-et-climatique-maec-et-aides-lagriculture-biologique> > (16/08/21)

OBSERVATOIRE AGRICOLE DE LA BIODIVERSITE. *Agriculture et Biodiversité.* [en ligne]. [ref. de juillet 2021]. Disponible sur : <<https://www.observatoire-agricole-biodiversite.fr/agriculture-et-biodiversite>> (02/08/21)

PIERRE, G., MADELINE, P., MARGETIC, C., CROIX, N., BERMOND, M., & PELTIER, C. *Durabilité, agricultures et territoires: quels questionnements pour les ruralistes d'universités de l'Ouest ?*. Géocarrefour, [en ligne], 2008, Vol. 83/3, p.245-250. Disponible sur : < <https://journals.openedition.org/geocarrefour/6957>> (08/08/21)

SCHEROMM P., LAURENS L., HASNAOUI AMRI N., RIXEN A., SOULARD C.T. *Restaurer le pastoralisme autour des villes : projets d'acteurs publics locaux et d'éleveurs aux environs de Montpellier*. Journées Rurales de la Commission de géographie rurale du CNFG : Dynamiques des campagnes et adaptation aux enjeux contemporains (Nord et Sud), CNFG Comité National Français de Géographie, [en ligne], 2019, 66 p. Disponible sur : <<https://hal.inrae.fr/hal-03115332>> (18/08/21)

VIDAL R., FLEURY A. *La place de l'agriculture dans la métropole verte : nostalgies, utopies et réalités dans l'aménagement des territoires aux franges urbaines*, Revue électronique Projets de Paysage.[en ligne], 2009, p.-1-15. Disponible sur : < http://www.urban-agriculture-europe.org/files/vidal_fleury_2009_metropole_verte.pdf> (20/08/21).

Annexes

- **Annexe 1** : Prototype du guide technique de gestion des milieux par le pâturage en Maine-et-Loire. Un autre regard sur « l'éco-pâturage ».
- **Annexe 2** : Support de présentation du système d'élevage d'Emeric Prieur dans le cadre de l'événement Paysans-Paysages.
- **Annexe 3** : Compte-rendu de la réunion pour l'organisation de l'événement Paysans-Paysages.
- **Annexe 4** : 2 fiches témoignages mises en page pour le projet recueil du réseau ARBRE avec la fiche témoignage de Stéphane Oger (**a**) et celle de Pascal Pineau (**b**)
- **Annexe 5** : Feuille ARBRE (lettre d'information aux membres du réseau)
- **Annexe 6** : Convention du projet de site de démonstration de l'OAB à la ferme expérimentale des Trinottières.



POLYTECH[®]
TOURS

35 ALLÉE FERDINAND DE LESSEPS
37200 TOURS

Margot Piccinin

2021

Chargée de mission en agro-écologie et biodiversité :

Co-crédation d'un guide technique pour la mise en place et la gestion de milieux par le pâtreage.

Résumé :

Mon stage de six mois au sein du service Arbre et biodiversité de la Chambre d'Agriculture Pays de la Loire m'a permis de découvrir et participer à des projets divers dans le domaine de l'agro-écologie et du développement durable de nos territoires. Parmi mes missions, j'ai co-construis un guide technique pour la mise en place et la gestion de milieux par le pâtreage. Ce type de projet participe à répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux actuels. Ils sont en plus un bon moyen de rapprocher le monde urbain, péri-urbain et rural. Ce prototype de guide ; à destination principalement, des gestionnaires d'espaces, apporte des notions indispensable à intégrer, un outil d'aide à la décision, ainsi que des outils de suivis et d'auto-analyse. Il doit pouvoir permettre au gestionnaire de mieux appréhender, coordonner, et répondre à ses objectifs de gestion d'espaces par le pâtreage.

My six-month internship in the Tree and Biodiversity Department of the Chambre d'Agriculture Pays de la Loire provided me with the opportunity to discover and participate in various projects in the field of agro-ecology and the sustainable development of our territories. Among my missions, I co-constructed a technical guide for the establishment and management of environments by grazing. This type of project helps to respond to current environmental and societal issues. They are also a good way to bring together the urban, peri-urban and rural worlds. This prototype guide, intended mainly for land managers, provides essential notions to be integrated, a decision-making tool, as well as monitoring and self-analysis tools. It should enable managers to better understand, coordinate, and meet their objectives for managing areas through grazing.

Mots Clés : Agro-écologie – Biodiversité – Développement territorial – éco-pâtreage – Agriculture - Durabilité

Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire – Territoire Angers Confluences

14 Avenue Jean Joxé 49006 Angers

Tuteur entreprise :

Simon Logerais

Chargé de mission agro-écologie et biodiversité

Tuteur académique :

José Serrano